

NOTRE DAME DE BON VOYAGE



Livret rédigé par Marcel VARALDI

Chevalier du Saint-Sépulcre

Chevalier des Palmes Académiques

Officier des Arts, Sciences et Lettres

Maître d'Oeuvre du Félibrige

Président de l'Association des Descendants

des Vieilles Familles Cannoises

Président de la Société Culturelle Méditerranéenne

NOTRE -DAME DES SABLES

Au printemps 1580, une goélette de 480 tonneaux, « La Mouette », entra dans le port de Marseille. Elle transportait toutes sortes de marchandises d'Orient : soieries, parfums, épices, etc... Toutes ces richesses furent débarquées ainsi que quatre matelots malades. Ils avaient la peste. Et ce fut une des plus terribles épidémies que la Provence connut. Avec l'été et donc la chaleur, elle ne fit que se propager et s'aggraver. C'était la peste bubonique, il y eut jusqu'à 70 pour cent de décès dans certaines villes. Cannes voyant le mal s'approcher, la population effrayée se rendit à l'Eglise Notre-Dame d'Espérance demander à la Vierge Marie de protéger leur petite cité de ce fléau, Lui promettant de construire une chapelle en signe de reconnaissance de sa protection. Et Cannes fut épargnée.

A la fin de l'année, les consuls et les notables se réunirent et décidèrent l'édification de cette chapelle loin de la ville, au bord de la mer, à proximité des dunes de sable et, étant donné ce lieu, de lui donner le nom de Notre-Dame des Sables que les cannois surnommèrent, par la suite, Notre-Dame du Bord de Mer.

Au cours des années, bien des troupes ennemies et même françaises passèrent à Cannes ; aucune ne pilla cette petite chapelle perdue au milieu de la plaine, loin de toute habitation, isolée du reste de la ville. Ne prenons pour exemple que les troupes de Victor-Amédée II, duc de Savoie, roi de Sicile et de Sardaigne, qui passèrent le Var le 4 juillet 1707 et pénétrèrent en Provence, étant intégrées aux armées des impériaux de Joseph 1er, roi de Hongrie, roi des Romains, archiduc d'Autriche et empereur. Certes, ils se « servirent » en passant en notre ville mais délaissèrent cette petite chapelle ; quant aux troupes françaises elles avaient certaines excuses, l'intendance militaire n'existait encore pas, elle ne fut créée qu'en 1817, sous Louis XVIII et remaniée en 1882, Jules Grévy étant président de la République ; ces troupes donc étaient obligées de vivre sur le pays ce qui, inévitablement, devait entraîner le vol et le pillage sinon même le viol.

Tous ces hommes devaient penser que cette petite chapelle ne renfermait aucun trésor, ce qui d'ailleurs était exact.

Cependant la révolution arriva et cette chapelle, comme tous les biens de l'Eglise, fut vendue au plus offrant. Cette vente aux enchères publiques, ainsi que les autres, eut lieu en la chapelle de la Miséricorde, surnommée « L'Eglise Noire » parce que construite par la confrérie des Pénitents Noirs de 1610 à 1620, laps de temps assez long, même à cette époque, mais qui s'explique par le manque de fonds. Ce fut un artisan tonnelier qui l'acheta et la transforma en atelier de tonnellerie.

Après les négociations entre les abbés Bernier et Cacault pour le général Bonaparte et le cardinal Ercole Consalvi pour le Pape Pie VII (Gregorio Chiaramonti, 252^e Pape), fut signé le Concordat (15 juillet 1801), cette chapelle, comme la plupart des biens de l'Eglise, fut rendue à sa première destination, mais son état était tel qu'il fallut effectuer de grandes réparations. Les cannois s'y employèrent et bientôt elle fut de nouveau ouverte au culte sous le nom de Notre-Dame de Bon Port, dont la fête se célébrait le 3 juillet.

La chapelle Saint - Pierre, située à l'emplacement actuel de l'Hôtel Méditerranée, avait été construite en 1578 et était dédiée à Saint Pierre, patron des pêcheurs, elle était de plus le siège de la Confrérie des Pénitents Bleus. En l'an VI de la République (1798) elle fut vendue au citoyen Lombard qui n'y effectua aucune des réparations que réclamait son état et la transforma en grenier à grains. Lorsque, avec ses autres biens, l'Eglise en reprit possession, il fallut se résoudre, en 1882, à l'abattre, elle était devenue un danger pour les fidèles et en particulier pour les pêcheurs dont la corporation y avait son siège. Ils décidèrent alors de demander au clergé de les recevoir à Notre-Dame de Bon Port qui devint donc leur Eglise.

NOTRE - DAME DE BON PORT

Deux fêtes étaient célébrées par la corporation des pêcheurs cannois : la Saint Pierre, la plus importante, célébrée au jour fixé par le calendrier et qui se célèbre encore de nos jours, et la fête des pêcheurs, le premier dimanche de juillet.

Pour la Saint Pierre, il était de coutume de ne pas aller à la pêche ce jour-là ; on assure même qu'un pêcheur ayant transgressé cet interdit vit sa barque et ses filets saisis et brûlés ; à l'époque on ne plaisantait pas avec les traditions.

Dès la veille, au petit jour, on se levait tôt à l'époque, on battait la diane aux sons des fifres et des tambours et la jeunesse, en costume du dimanche, se rendait au domicile du maire des personnalités et des pêcheurs leur faire aubade et leur offrir un petit bouquet de fleurs des champs. Bien entendu, il leur était remis quelques piécettes qui allaient grossir le pécule de la fête.

Au matin de la Saint Pierre, les pêcheurs se réunissaient à la prud'homie, puis en cortège, allaient à leur Eglise, Notre-Dame de Bon Port où une messe solennelle était célébrée à laquelle assistaient le maire, les conseillers municipaux, les notables de la ville, tous ces messieurs avaient revêtu, comme il se devait, la redingote à étroits revers de soie, coiffé le gibus et, avec gants « de beurre frais », portaient la canne à la main. Les quatre gardes-pêche, les deux gendarmes maritimes et le sous-brigadier des douanes avec ses deux subalternes étaient aussi présents. Après la messe, le cortège se reformait, les autorités de la ville derrière les fifres et les tambours, suivis de l'Association des Chasseurs Cannois, présidée par M. A. REYBAUD, assisté de ses deux vice-présidents et cousins, MM. P. BERNARD et F. VARALDI, dont les membres faisaient bravade (tiraient des salves), enfin venaient les pêcheurs. Ils se rendaient à la « Pantiéro » (bord de mer) où un vin d'honneur, du bon vin de Provence, était offert par la municipalité non seulement aux officiels mais encore à

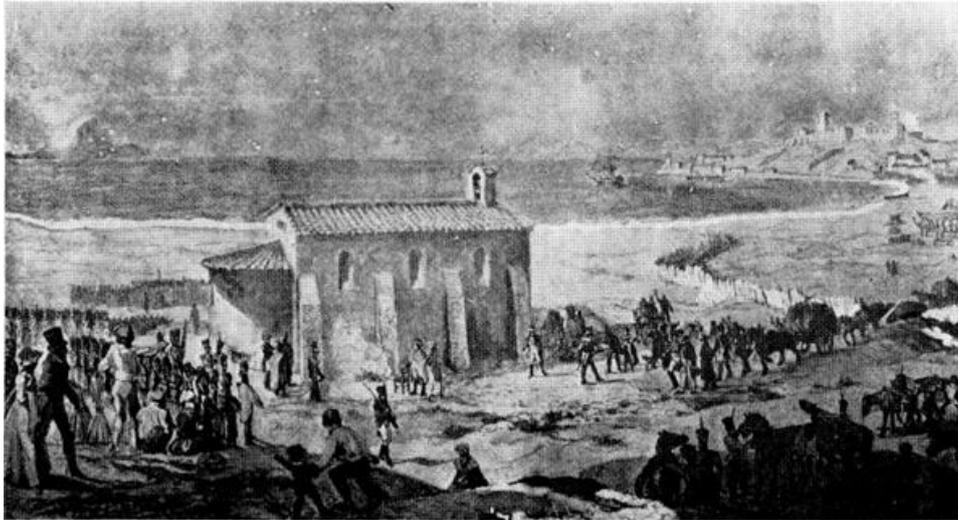
tout venant. Un banquet où le poisson, pêché la veille, était, bien entendu, roi, clôturait la matinée.

L'après-midi, c'était les réjouissances traditionnelles : courses de barques à quatre ou six rameurs, mât de cocagne, bien savonné pour rendre la montée plus difficile, la course en échasses, pas trop hautes de peur d'un accident, et surtout le jeu des marmites particulièrement apprécié. Il s'agissait de quelques marmites suspendues à un portique, les unes pleines d'eau de mer, les autres contenant des friandises telles que nougats, fruits confits ou des piécettes d'argent, etc... Les yeux bandés, les concurrents, armés d'un bâton, frappaient à l'aveuglette ; les uns étaient douchés, les autres, plus heureux, recevaient ce que le hasard leur attribuait. Seuls les jeunes gens participaient à ces jeux ; il était en effet impensable qu'une jeune fille, même de la plus humble condition, y prit part et se donne ainsi en spectacle. Ce dernier jeu était typiquement méditerranéen.

Vers huit heures (20 heures), après le souper (dîner), une barque emplie de pétards était embrasée, le coût de ce feu d'artifice s'est élevé un soir jusqu'à 8 livres 6 sols. Une folie ! C'était le maire qui avait l'honneur d'y mettre le feu ; autour de ce brasier, toujours au son des fifres et des tambours, on dansait la farandole, jeunes et vieux y prenaient part. Suivait le bal où tout le monde, bourgeois, artisans, pêcheurs, riches et pauvres, dansait valse, quadrille provençal, différent du quadrille parisien et brandi cela malgré l'interdiction de cette danse jugée indécente par Monseigneur GODAUD, évêque de Grasse en 1645, les dames devaient lever trop haut les jambes pour l'exécuter.

Pour la fête des pêcheurs le programme était sensiblement le même, toutefois le vin d'honneur était supprimé ainsi que les courses de barques qui étaient remplacées par les joutes provençales ou targues. Le soir, c'était un jeune pin qui, en lieu et place de la barque, était brûlé sur la Place de la Consigne. C'est sur cette place que se dresse de nos jours le Monument aux Morts de Cannes.

C'étaient là des fêtes familiales, saines et simples, qui plaisaient à nos arrières grands-parents qui savaient se contenter de peu et étaient heureux et fiers de leur réussite.



Notre-Dame de Bon Port le 1^{er} Mars 1815

- 1 8 1 5 -

Cette petite chapelle ignorée de tous, voyageurs, hommes de guerre, « gens d'armes » selon la désignation d'alors, qui, jamais, n'avait été mentionnée dans l'histoire locale, où il ne s'était rien passé, allait, en une seule nuit, entrer dans l'Histoire. C'est sous ses murs, l'abritant du vent du large, que l'aigle revenu de l'île d'Elbe, a passé sa première nuit sur le sol français. Ce débarquement ayant été relaté maintes et maintes fois par des hommes, des historiens, de beaucoup plus qualifiés que moi pour le faire, ne sera donc pas raconté ici. Nous conterons uniquement quelques anecdotes qui se passèrent au cours de Cette nuit du 1er au 2 Mars.

Cannois de souche, vous y retrouverez celles que, par tradition, on racontait en famille ou entre amis. Vous reconnaîtrez dans les acteurs tels ou tels autres de vos aïeux, de vos parents, de vos amis.

Visiteurs, n'allez surtout pas mettre en doute l'authenticité de ces quelques histoires. Elles sont exactes, véridiques. Autrefois, lorsque la télévision n'existait encore pas et que l'on se rendait les uns chez les autres pour « faire la veillée » les soirs d'hiver, on en racontait quelques unes, bien connues déjà de tous, mais chacun, ayant sa manière personnelle de dire la sienne, la rendait toujours attrayantes. Mes arrières-grands parents Vianay m'en contèrent souvent afin que je m'en souvienne plus tard, c'est-à-dire aujourd'hui.

En fin d'après-midi, le 1^{er} mars 1815, le général vicomte Pierre Cambronne entra dans Cannes. Nos édiles ayant été informés de son arrivée, les nouvelles vont vite dans les petits villages, se réunirent en grande hâte à la « Maison Commune » (Mairie) où, ayant demandé son chemin, l'ancien gouverneur militaire de l'île d'Elbe se rendit pour réclamer la réquisition de 3.000 rations de vivres, chiffre de beaucoup supérieur à l'effectif exact des troupes. En l'absence de M. POULLE, maire, tombé subitement malade, « une révolution de sang » assuraient les bonnes gens, ce fut M. VIDAL, le premier adjoint, qui le reçut. Furieux, l'empereur fit arrêter M. POULLE le 20 mars et deux de ses conseillers municipaux, MM. Louis HIBERT et Maximin ROUSTAN. Le maire fut remis en liberté seize jours après son arrestation et les deux conseillers vingt-quatre jours après.

LE SOUS-OFFICIER DES HUSSARDS

La journée du 27 mars 1796 avait été une journée calme au relais des postes de Cannes. Comme de coutume, quelques voyageurs s'étaient arrêtés en passant, se rendant pour leurs affaires ou revenant de Grasse, important centre industriel de parfumerie depuis bien des siècles déjà (la première distillerie de fleurs fut fondée à Cannes par mon aïeul F. VARALDI, en 1829, bien loin de la ville, à cause du bruit et de la fumée, là où se trouve actuellement un grand magasin d'habillement, angle rue d'Antibes et rue des Belges), quelques autres encore allant ou venant de la grande ville voisine, Nice.

Ce relais était situé dans l'actuelle rue de la Pompe ; cette désignation lui est restée encore de nos jours, avec raison d'ailleurs, et ce en souvenir d'une fontaine actionnée par une pompe à main où venaient se fournir en eau les quelques rares habitants, employés au relais. Il n'existait pas, bien entendu, d'eau courante dans les immeubles. Pour s'en procurer, on était obligé soit d'en acheter à un porteur d'eau à domicile, un sou le seau, soit, pour les gens modestes, de se rendre à une des fontaines publiques telle celle de cette rue.

En fin de journée, dans un nuage de poussière, arrive une chaise de poste conduite par des soldats et accompagnée de militaires à cheval. La petite troupe s'arrête, les cavaliers donnent leurs chevaux aux valets d'écurie pour qu'ils les mènent à l'abreuvoir tandis qu'eux-mêmes vont se désaltérer dans la salle commune. Seul, l'un d'entre eux, vraisemblablement un officier, ne vient pas, il semble travailler, il écrit.

Un jeune valet pénètre alors dans la salle, il porte, comme tous les cannois de cette époque, taillole et baratine ; il s'approche, sans manifester la moindre crainte, du groupe que forme les soldats. « Je voudrais aller avec vous, dit-il, je sais jouer du fifre et battre le tambour. Je monte à cheval et sais les panser. C'est moi qui en suis chargé ici. »

« Quel âge as-tu ? » lui demande un sous-officier des hussards. « J'ai eu seize ans pour la fête des rois ».

A ce moment, l'officier sort brusquement de la voiture et pénètre dans la salle.

Il est petit, maigre, sec, tout aussi couvert de poussière que les autres. « Il suffit, nous n'allons pas rester ici tout le reste de la journée. Repartons. » Cela fut dit avec un violent accent corse. Le hussard s'avance poussant devant lui le jeune cannois : « Citoyen général, voilà un garçon qui voudrait nous suivre ».

Le citoyen général regarde quelques instants l'adolescent, il le fait avec ses yeux pénétrants qui sondent un être humain jusqu'au fond de lui-même, puis il l'interroge et écoute attentivement ses réponses. « C'est bon, dit-il, après avoir réfléchi quelques instants ; prends-le avec toi et partons ».

Dans la nuit du 1er au 2 mars 1815, un sous-officier des hussards frappe à la porte du relais des postes à Cannes. Le maître de céans, méfiant, les temps ne sont pas sûrs, demande ce que veut ce visiteur à une heure pareille où tout honnête homme doit dormir, bien que cette nuit-là, personne ne dorme dans le village ; les gens sont bien trop préoccupés par les événements qu'ils viennent de vivre au cours de cette journée. Le visiteur se fait connaître. C'est l'ancien petit valet d'écurie. Sur sa poitrine, à la lueur tremblotante des chandelles, brille une croix ; on sait combien l'empereur était avare de décoration et ne les donnait qu'avec la plus grande parcimonie.

Les quelques heures de nuit qu'il restait se passèrent à écouter le visiteur narrer ses combats à travers le monde et ses multiples aventures avec les peuples les plus divers avec lesquels il avait été en contact au cours des campagnes et durant l'occupation de multiples pays. A quatre heures, le clairon sonne. C'est le départ. Tous l'accompagnent jusqu'au camp situé non loin.

Puis ce fut Waterloo. Quelques temps après la défaite, le sous-officier revenait ; il avait laissé sa jambe gauche au cours de cette dernière bataille ; il s'installa à Cannes, y fonda un commerce de « comestible » (épicerie) et se maria. Ses descendants (qui désirent conserver l'anonymat) y demeurent encore.

LE FANFARON

Dès l'occupation de Cannes par l'empereur, les langues allèrent bon train, ce n'étaient plus trois mille rations qui avaient été réclamées mais le double sinon même le triple, nous sommes en Provence.

Tous les cannois n'étaient pas bonapartistes et l'un d'entre eux, républicain, disait à qui voulait l'entendre qu'il irait « lui dire son fait à l'usurpateur ». Ses amis se moquèrent de lui et le mirent au défi de tenir parole, vexé, il s'engagea formellement à le faire. Et, comme il s'y était engagé, il se rendit au camp.

Arrivé aux abords, il fut interpellé par une sentinelle : « Volè parla à l'empaire » (Je veux parler à l'empereur) répondit-il car, s'il comprenait le français, il ne le parlait pas ainsi d'ailleurs que bon nombre de provinciaux qui s'exprimaient communément en leur langue (basque, breton, etc ...). La sentinelle qui n'était pas provençale fit venir le chef de poste. Le brigadier, pour qui cette langue était également étrangère, fit appel à un lieutenant, tout aussi ignorant du provençal que les précédents. Le ton de la discussion montait.

L'empereur était assis auprès d'un feu, immobile. Son attention fut attirée par le bruit des voix qui portait loin dans le silence de la nuit. Informé par le lieutenant de ce qui se passait, il ordonna de lui amener l'homme, ce qui fut fait. L'empereur le regarda attentivement comme il avait coutume de le faire lorsqu'il rencontrait quelqu'un pour la première fois ; il le jugeait, l'évaluait. Notre homme, intimidé sans doute, ôta sa baratine (sorte de bonnet rouge bordé de noir que portaient alors les travailleurs et particulièrement les pêcheurs). L'empereur se levant lui dit : « Que veux-tu ? Eh bien, parles donc, je t'écoute ».

Pris par l'ascendant qu'exerçait son regard sur tous ceux qui l'approchaient, perdant toute animosité contre lui, notre ami d'un élan soudain s'écria : « Vivo l'empeaire ! » (Vive l'empereur !). Puis

tournant les talons, il s'en fut tout courant dans la nuit. Les soldats tentèrent de le retenir, le petit caporal les en empêcha.

Dans le lointain, les maisons s'arrêtaient à cette époque à la rue Louis Blanc, se détachait sur un ciel étoilé le profil de notre cité éclairée par la lune. Et notre cannois, toujours courant et criant, disparut aux regards des soldats amusés.

Indiquons que le siège sur lequel l'empereur devait passer la nuit, lui fut prêté par un de mes cousins, le Maître A..., avocat, dont la descendante a épousé le Docteur F...

LE CAPITAINE DES CHASSEURS CORSES

Des soldats, à voix basses, évoquaient, selon leur habitude, les glorieux combats de jadis qu'ils allaient sans doute revivre encore tandis que d'autres dormaient à même le sol, en hommes qui en ont depuis longtemps l'habitude. Seules les sentinelles, allant et venant à pas lents, montant là une garde inutile, donnaient un aspect de vie dans ce camp silencieux.

Soudain l'empereur se dresse et avisant un capitaine des chasseurs corses, l'interpelle : « Tu vas prendre quelques hommes avec toi ; tu resteras ici pour assurer les arrières et tu ne rejoindras l'armée que sur mon ordre ». A vrai dire, le capitaine ne fut pas des plus heureux de ce choix, il se voyait ainsi écarté de ce qu'il croyait, comme tous les autres, devoir être la campagne de France.

Quatre heures sonnent au clocher. L'appel du clairon retentit. Les grenadiers de la garde, les chasseurs à pieds, les artilleurs et les chasseurs corses se lèvent. Des cannois étaient venus assister au départ, sans doute pour offrir à ces hommes auréolés de victoires quelques provisions de route mais surtout pour le voir, lui, l'empereur. L'armée lève le camp et se dirige vers Grasse.

Le temps passe. L'empereur a d'autres soucis que celui, somme toute bien secondaire de faire relever de leur faction le capitaine et ses chasseurs. Peut-être même les avait-il oubliés.

Et ce fut Waterloo, puis l'exil à Sainte-Hélène. Louis XVIII revient en France, reprend possession du trône. Le capitaine et ses chasseurs, fidèles à la consigne. étaient toujours à Cannes.

Le commandant du fort carré d'Antibes s'émut de voir, dans sa circonscription militaire, des soldats de l'empire tenir en quelque sorte garnison, sans toutefois prendre la garde, ils allaient et circulaient librement. Il leur intima l'ordre ou de se démobiliser ou de rallier l'armée royale dont un détachement occupait le fort. Une seule réponse possible pour ces « grognards » : la démobilisation ; car, à leurs yeux, cela aurait été trahir l'empereur que de servir sous un autre drapeau que le sien et c'était, de plus, faillir à leur serment que de quitter Cannes sans son ordre.

Chacun alors s'employa selon ses goûts et ses possibilités. Le capitaine, homme affable et instruit, su gagner l'estime et l'amitié de ses concitoyens d'adoption. Il épousa une cannoise, fille d'un « capitaine marinier », selon l'appellation d'alors pour désigner certains officiers de la marine marchande, Mlle T..., ses descendants sont tous disparus actuellement.

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

Dans le jour à peine naissant, le clairon sonne, les soldats se lèvent, s'équipent avec des gestes machinaux, automatiques même, comme des gens qui, tous les matins, à la même heure, ont fait les mêmes gestes depuis des années. Lui n'a pas dormi, il a marché à pas saccadés, rapides, ainsi qu'il le fait toujours lorsqu'il est préoccupé, soucieux, ou bien s'est tenu assis, quelques instants, regardant fixement devant lui

un objet inexistant, sans voir même ceux qui se trouvaient là, sous ses yeux. Les soldats, en silence, prennent leur casse-croûte matinal, rien pour eux ne semble être différent des autres jours.

Les sentinelles empêchaient les cannois venus nombreux voir ce départ, et ce malgré l'heure fort matinale ; il est vrai qu'ils ne dormirent guère cette nuit-là. Tout à-coup, l'empereur se retourne et s'avance vers la foule. Le silence se fait, il s'arrête, semble réfléchir (il ne fut jamais un grand orateur pour s'adresser au peuple), puis dit : « Qui m'indiquera la route de Grasse ? » La glace est rompue, la population crie « Vivo l'empereur ! » Alors un jeune homme s'avance : « Moi, sire, si vous voulez bien ». - « Qui es-tu ? » - Je suis Jean-Baptiste Négrin, mon père est notaire ici ». L'empereur le regarda attentivement quelques instants puis lui dit : « C'est bon, tu prendras la tête de la colonne ».

Il la conduisit jusqu'à Mouans-Sartoux où il indiqua la route à suivre. Napoléon, ayant rejoint la tête de la colonne, se fit expliquer le trajet. « Je me souviendrai de toi ». Puis se tournant vers un grenadier chevronné : « Toi, un pas en avant. Marche... Présentez arme ». En remerciement au service rendu, ce soldat, ce vieux « grognard », commandé par l'empereur lui-même, présenta les armes à ce jeune homme à peine âgé d'une vingtaine d'années.

P.S. - Jean-Baptiste, Hilaire Négrin, né le 25 nivôse de l'an VI (13 décembre 1793) était le fils de Maître Antoine Négrin, notaire à Cannes, à qui il succéda le 15 octobre 1828 par ordonnance royale de Charles X. Mon cousin, Louis Jourdan, que j'appelais « mon oncle » tant par affection que par respect, descendant direct des Négrin, avait bien voulu m'autoriser à publier cette anecdote familiale. Je m'incline respectueusement ici devant son souvenir.

LE PRINCE DE MONACO

Préalablement ligure, cette ancienne colonie phénicienne, Monoïkos, du nom du dieu Malquart, autre désignation de Baal, maître-dieu de la mythologie carthaginoise, sous la protection duquel les conquérants sémites cananéens l'avaient placée, reçut le nom de Portus Monaecus Herculis lorsque César (Caius Julius Caesar, alors proconsul de la Gaule Cisalpine et de la Narbonnaise) s'en empara en 58 avant Jésus-Christ.

C'est en 1158 que, pour la première fois, le nom de la noble et puissante famille génoise des Grimaldi, du parti des guelfes, fut mentionné dans l'histoire. En 1219, Grimaud Grimaldus fut gouverneur de Monaco sous le contrôle de Gênes alors vassale de Frédéric 1^{er}. Barberousse Hohenstauffen, empereur romain germanique (1162).

Rainier 1^{er}, arrière-petit-fils du précédent, défendant le peuple dont il avait la charge, rompit avec Gênes dont la férule était par trop tyrannique, mais ce ne fut qu'en 1419, d'abord avec l'aide de Louis II d'Anjou, comte de Provence, l'année même de sa mort (1417), puis avec celle de Louis III son successeur et continuateur de sa politique, que ce pays devint indépendant sous le sceptre des Grimaldi. A la révolution française, sous Honoré III, cette principauté fut annexée à la République naissante (3 janvier 1793). Cependant le traité de Paris (1814) devait lui rendre son autonomie et les Grimaldi retrouver leur trône.

A l'aube du 2 mars 1815, alors que les soldats se regroupaient et formaient les rangs sans qu'aucun officier n'en ai donné l'ordre, en hommes dont c'était le métier, sachant ce qu'ils avaient à faire, et que l'empereur s'apprêtait à monter à cheval à la tête de sa troupe pour reprendre sa marche triomphale vers Paris, un cheval-léger (corps de cavalerie formée au XVI^e siècle et dissout en 1815) arriva à brides abattues de l'avant-poste placé à l'entrée de notre petite ville, au Riou. Descendre de cheval, se figer dans un garde-à-vous impeccable, fut l'affaire d'un instant. « Sire, dans une voiture arraisonnée au poste de

garde, voyage un seigneur qui se dit être le prince de Monaco. Le lieutenant de service ne sachant que faire vous l'adresse. » Une chaise de poste suivait de peu le cavalier, elle s'arrêta, un laquais descendit du haut siège et ouvrit la portière. Deux hommes mirent pied à terre, l'un d'eux resta auprès de la voiture, l'autre fit quelques pas. Très simplement vêtu, en costume de voyage, rien ne pouvait laisser penser un seul instant que ce voyageur était un prince souverain.

L'empereur le reconnaissant, laissant là sa monture, s'avança vers lui les mains tendues ; le prince s'inclina légèrement, selon le protocole. Quelques propos banals furent alors échangés. « Sire, dit enfin le prince, je fus informé, lors de mon départ ce matin, de la présence en ces lieux de votre majesté. Mais comme j'ai l'honneur d'être connu par vous, j'ai cependant poursuivi ma route, bien certain que vous me laisseriez passer. » Napoléon sourit faiblement, un de ses premiers sourires depuis le débarquement la veille au soir à Golfe-Juan, et lui demanda : « Mais où allez-vous donc si matinalement Grimaldi ? », et le prince de lui répondre : « Mais, sire, je retourne chez moi ». Après un bref silence, l'empereur, songeur, lui dit simplement : « Moi aussi ».

RUE BIVOUAC NAPOLEON

Le 24 mars 1860, le comté de Nice est rattaché à la France, de plus, Menton et Roquebrune sont cédés, après un référendum favorable, par le prince de Monaco à la France qui lui verse quatre millions. Le département des Alpes-Maritimes est créé. Pour l'étoffer, l'arrondissement de Grasse est séparé du département du Var qui, cependant, conservera son nom ; si bien que ce département portera le nom d'un fleuve qui n'y coule pas.

Pour fêter ce rattachement, l'empereur (Charles-Louis) Napoléon III, proclamé empereur des Français le 2 décembre 1852, doit se rendre à Nice. Le train impérial s'arrêtera en gare de Cannes où le maire, M. Le Goff, nommé cette même année maire de Cannes par décret impérial,

saisit cette occasion pour remettre au souverain une supplique lui demandant une subvention pour les travaux d'adduction d'eau à notre cité, l'empereur s'étant informé du montant total de ces travaux donne l'ordre d'établir un bon sur le trésor du coût total de ces travaux.

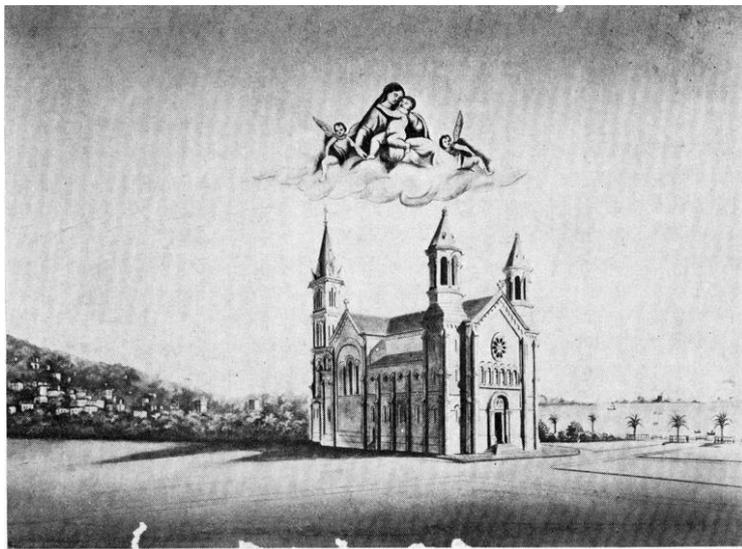
Devant un tel geste, le conseil municipal décide, peu après, par gratitude, de donner le nom de Boulevard de l'impératrice Eugénie (Eugénie Maria de Montijo de Güzman, épousée en 1853) au Boulevard de la Croisette et, à une des deux rues situées entre la route d'Italie (la rue d'Antibes) et ce boulevard, celui de Rue Bivouac Napoléon.

Après la proclamation de la déchéance de l'empereur par l'Assemblée, le 4 septembre 1870, c'est la fin du second empire. Le 18 septembre, par arrêté préfectoral, le conseil municipal de Cannes est dissous et une commission municipale est nommée. M. Borniol est désigné comme maire avec MM. Suiffet et Saissy pour adjoints et 18 conseillers municipaux. Un des premiers soins de cette commission est de modifier les noms des rues pouvant rappeler le régime déchu. Le boulevard de l'impératrice retrouve son nom précédent, celui de la Croisette et la rue Bivouac Napoléon devient rue Bivouac simplement, le cours sera désormais les Allées de la Liberté.

NOTRE -DAME DE BON VOYAGE

Cannes prenant de plus en plus d'extension, il fut décidé de construire une nouvelle et plus grande église soit par son édification au quartier de la Ferrage, soit par la démolition de la chapelle de Notre-Dame de Bon Port et la construction de cette nouvelle église en ses lieu et place. C'est ce dernier projet qui fut adopté. En 1863, le clergé s'adressa à un jeune architecte, Laurent Vianay, lui demandant d'établir un projet. Ses plans furent acceptés ; ils portaient sur une église de 990 m² (45 m. de long sur 22 m. de large).

Il restait à trouver les fonds pour en réaliser la construction. La municipalité Le Goff assura une subvention de 100.000 francs, le restant serait fourni par des dons tant des cannois que des hivernants de plus en plus nombreux. La « saison » était, à cette époque, l'hiver. Mais en 1864, la ville, éprouvant de sérieuses difficultés monétaires, la subvention municipale fut réduite à 40.000 francs. A son arrivée à la mairie, Donat Mero, successeur de Le Goff, par décret impérial du 25 août 1867, fut dans l'obligation d'annuler toute subvention en raison de l'état des finances municipales.



Carte vendue le 14 Juillet 1872 (Dessin de M. Laurent Vianay)

Cependant Cannes avait des amis parmi les hivernants et certains d'entre eux avaient audience auprès de Napoléon III. Sur leur intervention, par décret impérial du 25 septembre 1867, la construction d'une nouvelle église à Cannes fut reconnue d'utilité publique.

La première pierre, bénie par l'évêque de Fréjus, diocèse dont Cannes dépendait alors, fut posée le 15 décembre 1868 en présence de M. Méro, maire, de MM. Bechard et Roustan, adjoints, et de tous les membres du conseil municipal ainsi que de toutes les personnalités de la ville et des hivernants dont, entre autres : le comte de Caserta, frère de l'ex-roi des Deux-Siciles, François II, le duc et la duchesse de Parme,

du grand-duc Michel qui résidait avec sa tante « l'impératrice de toutes les Russies » dans une villa sur la Croisette, « La Villa des Dunes », etc...

Les travaux commencèrent mais le désastre de 1870 les arrêta. L. Vianay s'était engagé volontaire dans « la garde sédentaire » et les manoeuvres, maçons et ouvriers des diverses corporations étaient sous les drapeaux,

Pour trouver les fonds nécessaires à son achèvement, le 14 juillet 1872, une carte (photo ci-contre) fut vendue dans les rues de notre cité. Au dos on peut lire « Eglise en construction à Cannes (Alpes-Maritimes). Diocèse de Fréjus et Toulon. Autrefois au bord de la mer, en face des îles de Lérins, aujourd'hui en centre de la nouvelle VILLE DE CANNES. On y célèbre une messe tous les samedis à l'intention des personnes qui, pour la reconstruction de cette Eglise, font au moins l'offrande de UN FRANC. Notre-Dame de Bon Voyage, Santé des malades, Refuge des pêcheurs, Consolatrice des affligés, priez pour nous. Vu et Approuvé : Au Monastère de Sègries, près de Moustiers Sainte Marie, le 14 juillet 1872, † Joseph Henry, Evêque de Fréjus et Toulon

Ce ne fut qu'en 1873 que les travaux purent reprendre, après l'appel que fit l'abbé Barbe, curé de Cannes. Une souscription fut ouverte, des fêtes de charité furent données, des dons arrivèrent et, grâce au concours des cannois et des hivernants, une somme suffisante put être réunie pour permettre l'achèvement. Mais elle ne fut jamais entièrement terminée. En effet, si nous l'observons, nous nous apercevons qu'il y manque un clocher ainsi que les deux tours (face Ouest), le déambulatoire (face Est), l'abside et le presbytère. Cette église devait d'ailleurs s'étendre plus encore et atteindre la rue des Belges. Par faute de fonds, tout cela ne fut pas fait lors de la construction et leur édification remise à plus tard ; et l'église ne fut jamais terminée. Actuellement, il est impensable de le réaliser, même plus modestement qu'il ne fut prévu sur les plans de mon arrière-grand-père Laurent Vianay.

Cette nouvelle église, placée sous la protection de Notre-Dame de Bon Voyage, fut ouverte au culte le 2 novembre 1879. Ce jour-là, une grand'messe fut célébrée avec au premier rang le maire et Monseigneur l'Abbe Mitré, supérieur de Lérins, seigneur de Cannes. En effet, en 990, la fin du monde ayant été prévue pour l'an mille, Guillaume Gruetta, fils de Rodohart, comte d'Antibes, dit « le Sauvage », à qui Cannes appartenait, était un bandit sur terre et pirate sur mer, donna notre cité, Mougins et Villeneuve-Loubet au monastère de Lérins pour que les moines disent messes et prières pour le futur repos de son âme ; M. Rostand d'Ansezune et tous les conseillers municipaux, les personnalités de notre petite ville : le premier juge et les deux juges suppléants, les capitaines marinières dont E. Raymond et J. Bernard (beau-père de L. Vianay), Maître Négrin, notaire, MM. Ardisson et Varaldi, distillateurs de fleurs et fondateurs de la Banque Populaire de Cannes (1877), le brigadier des Douanes et celui de la Gendarmerie, et même M. Rey, garde-champêtre (Cannes étant devenue un chef-lieu de canton par décret royal du 11 avril 1821, se vit doter d'un tribunal dont l'audience solennelle d'ouverture eut lieu le 5 mai 1821 en présence de M. le Procureur, descendu de Grasse. Les magistrats de ce tribunal étaient : M. Hibert, premier juge, MM. Achard et Sardon, juges suppléants, et Maître Sue, greffier, et bien entendu, était là M. Laurent Vianay, architecte de cette église et président du Comité des Fêtes de Cannes depuis sa fondation (1872).

D'autre part, nous nous souvenons que l'arrondissement de Grasse fut, en 1860, séparé du département du Var et rattaché à celui, nouvellement créé des Alpes-Maritimes. Mais l'administration ecclésiastique ne suivit pas l'administration laïque et les églises de notre ville et celles de Grasse, ainsi que leur clergé, ressortaient toujours du diocèse de Fréjus et Toulon ; cet état de chose devait rester ainsi jusqu'en 1886 où, pour des raisons aisément compréhensibles, l'administration religieuse rejoignit l'administration nationale.

En 1920, l'Evêché de Nice, devant l'extension qu'avait pris Cannes ces dernières années, décida de diviser la ville en deux paroisses : Notre-

Dame de Bon Voyage demeurait paroisse, avec M. l'abbé Ghio pour curé, et Notre-Dame d'Espérance redevenait paroisse. Le 27 juin 1920, le chanoine Chamillard, Vicaire-Général, intronisait M. l'abbé Grau (vicaire administratif de cette église depuis le 13 juin 1919), curé de Notre-Dame d'Espérance. Depuis, Cannes s'étant de plus en plus agrandie et étendue, nous comptons aujourd'hui six églises et 5 chapelles qui appartiennent à la nouvelle paroisse : « Cannes Saint-Nicolas ».

-- 1932 --

La route Napoléon est ouverte ; les fêtes se succèdent sur tout son parcours. A Cannes, le 1er juillet 1932, la plaque apposée sur le mur Nord de l'église Notre-Dame de Bon Voyage est inaugurée par Maître Gazagnaire, maire de Cannes, et toutes les personnalités de la ville ; deux hommes, deux colosses, sont au garde-à-vous devant, la musique municipale (fondée en 1861, sous le nom d'Orphéon Municipal) joue la Marseillaise et la Marche Consulaire, les tambourinaires de l'Académie Provençale (fondée en 1919 par mon cousin Victor Tuby) jouent la Coupo Santo, des discours sont prononcés. Le soir, au Palm Beach, une pièce est donnée : « Le Camée de l'Empereur » devant une salle comble avec le plus grand succès, pièce jouée. en majorité, par des acteurs cannois.

NOTRE DAME DE BON VOYAGE

(FRANÇAIS)

L'église actuelle se substitue à l'ancienne chapelle des pêcheurs, Notre Dame du Bon Port, construite ex-Voto en 1581 lorsque la ville de Cannes fut épargnée de la peste qui dévasta la Provence à cette époque.

Le projet est de Laurent Vianay, la première pierre fut posée en 1868 mais par manque de fonds la construction de l'église n'a jamais été terminée. C'est ainsi que manquent l'abside, le déambulatoire, les tours et le clocher initialement prévus ainsi que le presbytère. L'église fut ouverte au culte en 1879. Les grands vitraux du transept et seulement deux vitraux anciens du chœur datent de la même époque.

VITRAUX DU TRANSEPT

A gauche, sous la statue de Saint Joseph, la lapidation de Saint Etienne.

A droite, sous la statue de Sainte Anne, le massacre du Père Abbé de Lérins, Saint Porcaire et de 500 (?) moines par les Sarrasins, lesquels chassés en 732 de Poitiers par Charles Martel se dispersèrent sur la région méridionale de la France.

VITRAUX DU CHŒUR

Les cinq vitraux modernes remplacent ceux qui ont été détruits le 15 Août 1944 pendant le débarquement des Alliés sur la Côte d'Azur. Les vitraux ont été fabriqués par la maison Mauméjan de Strasbourg. Ils représentent de gauche à droite et de haut en bas :

1. Mort de Saint Joseph – Assomption de la Vierge Marie.
2. Présentation de Marie au Temple, Fiançailles de Marie et Joseph.
3. Annonciation – Apparition de Marie à Saint Bernard fervent du Rosaire.
4. Noël – Fuite en Egypte.
5. Jésus à Nazareth – Jésus parmi les Docteurs de la Loi.
6. Crucifixion – Déposition.
7. Pentecôte – Couronnement de la Vierge.

STATUES

- Au dessus de l'autel de droite, la Vierge du XVIIIe Siècle en bois doré.
- Au dessus du maître autel, Crucifix du XVIe Siècle.
- Dans le transept, à gauche Saint Joseph, à droite, Sainte Anne.
- Au fond de l'église, trois statues en bois, sculptées par un vieux sacristain, Saint Antoine de Padoue, Saint Nicolas et Sainte Rita.

PAROISSE



Paroisse Saint Nicolas de Cannes

20 avenue Prince de Galles

06400 CANNES

contact@gmail.com

www.paroissedecannes.fr

Messe à Notre Dame de Bon Voyage

Du lundi au samedi à 19h

Le dimanche à 10h30 et 20h (19h d'octobre à juin)

*Ce livret est imprimé par nos soins, nous vous invitons à faire une offrande pour en couvrir les frais
Merci de ne pas jeter sur la voie publique*